

Habitat/Reliquats du plan quinquennal actuel
**Lancement des projets
avant fin décembre**

Page 2

Clôture de la conférence sur le développement économique et social
**Symbol Algérie moins chère que
celle importée, promet Bouchouareb**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3405 - Ven. 7 - Sam. 8 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Les travaux d'évitement de la ville reprennent

**La force publique
intervient
à Kherrata**

Page 24



Rencontre pour la construction d'un consensus national

Ghoul salue l'initiative du FFS

Lire page 2

Un consensus hors d'atteinte

Par Mohamed Habili

Le FLN n'a pas encore annoncé officiellement sa participation à la conférence sur le consensus national, mais l'on sait tout l'intérêt qu'il porte au projet initié par le FFS. Il semble bien d'ailleurs que s'il n'a pas encore accompli ce pas décisif, c'est juste parce que les conditions de la tenue de la conférence ne sont pas encore réunies, il s'en faut d'ailleurs. Il ne sert à rien en effet d'annoncer sa participation à une rencontre dont on ne sait pas encore si elle aura lieu. L'objectif caressé par le FFS exige l'implication de toute la classe politique. Il n'y a pas grand sens à ce que deux partis seulement conviennent de quelque chose qui dans le principe même ne peut se fonder que sur l'accord de toute la classe politique, quand bien même ils en formeraient l'essentiel à eux seuls, ce qui en l'occurrence n'est pas le cas. Sans doute peut-on dès à présent adjoindre au FFS et au FLN le RND, qui à ce jour n'a pas fait connaître ses intentions à cet égard, mais dont on est certain qu'il sera de la partie si celle-ci tend à prendre forme. Dans l'hypothèse où le RND montre la même disposition que le FLN, alors il faudra s'attendre à ce que d'autres se déterminent dans le même sens. Il serait par exemple étonnant que dans ce cas de figure un parti comme le PT reste en dehors du projet, même si ce dernier ne semble guère l'enthousiasmer.

Suite en page

Le SG du FLN défend le dialogue du FFS et la révision constitutionnelle

Saadani rompt le silence et monte au créneau

Absent depuis quelque temps malgré les remous que connaît le parti, causés notamment par l'opération de mise en place de nouvelles mouhafadhas, le secrétaire général du Front de libération nationale est de retour avec ses ambitions et le positionnement du FLN dans la prochaine étape.

Lire page 3



Ph > E. Soraya/J. A.

Climat des affaires

**Un plan d'urgence
recommandé**

Page 5

6^e Festival international du théâtre de Béjaïa

**Tomber de rideau
dans une ambiance musicale**

Page 13



Rencontre pour la construction d'un consensus national

Ghoul salue l'initiative du FFS

■ Dans une déclaration à la presse, hier au siège de Taj, à l'issue de la rencontre qui entre dans le cadre des consultations entre le FFS et les acteurs politiques sur la conférence du consensus national prévue avant la fin de l'année, Amar Ghoul a précisé que son parti «salue cette initiative en ce qu'elle revêt une dimension nationale».

Par Ahcene Hadjam

Le Parti Tajamoue Amal El-Djazair (TAJ) a salué l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) pour la construction d'un consensus national, à l'issue de la rencontre, vendredi à Alger, des délégations des deux partis. La rencontre s'est tenue à huis clos au siège national de TAJ sous la présidence de Amar Ghoul, président du parti, et Mohamed Nebbou, premier secrétaire national du FFS. Il a ajouté que sa formation politique «soutient, encourage et compte renforcer et faire réussir l'initiative car elle vise à construire l'Algérie et sert l'intérêt général et non celui d'une quelconque partie ou groupe de partis. La rencontre a été marquée par un débat «libre, franc et transparent» où toutes «les questions nationales, régionales et internationales d'intérêt pour le pays ont été abordées», a ajouté Ghoul. Pour le président de TAJ, la conférence du

consensus est «une opportunité pour davantage de solidarité, de rapprochement et de cohésion entre les Algériens et pour construire une Algérie meilleure, plus sûre, plus stable et avec un leadership renforcé». Il a ajouté aussi que cette initiative a une dimension nationale, que l'Algérie bénéficiera de son présent et de son avenir en même temps.

Le même orateur tient à expliquer aussi que la rencontre était très «sincère» et transparente entre les deux partis. Amar Ghoul a indiqué que les deux formations ont abordé beaucoup de sujets qui concernent l'actualité nationale et internationale. «La vision de notre parti est convergente avec celle du FFS. On encourage ce genre d'initiative, car notre pays en a besoin.» Mohammed Nebbou, le premier secrétaire du FFS tient à expliquer que son parti s'est mis d'accord avec le TAJ sur l'«essentiel», sans donner plus de détails sur cette rencontre entre les deux formations politiques. En outre, le même responsable a affirmé que toutes les portes sont ouvertes pour les autres partis, organisations...Nebbou a, de son côté, précisé que la rencontre a été «conviviale, franche



et responsable». Elle a permis d'exposer l'initiative du FFS en faveur d'un consensus national, a-t-il dit, soulignant avoir relevé de nombreux points de convergence sur plusieurs questions. Il n'a réaffirmé que l'initiative du

FFS pour construire un consensus national «visant à amorcer une nouvelle ère fondée sur la démocratie, les libertés et l'Etat de droit». Il a, par ailleurs, indiqué que les portes du parti «demeurent ouvertes» pour per-

mettre à tous les acteurs politiques et aux représentants de la société civile de participer à la conférence du consensus national.

A. H.

Conférence du consensus national Le FJD de Djaballah «pas convaincu» de l'initiative du FFS

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdellah Djaballah, a affirmé vendredi à Alger que son parti «n'est pas convaincu» de l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) pour la tenue d'une conférence du consensus national. Intervenant à l'ouverture d'une session de formation au profit des cadres du parti, Djaballah a indiqué que «le FFS a demandé à nous rencontrer et j'ai exigé que la rencontre soit axée sur la situation politique en général, car je ne me sens pas concerné par la conférence du consensus qui ne me convainc nullement». «Le FFS voulait que son initiative pour la tenue de la conférence du consensus soit au cœur de notre rencontre et nous avons clairement signifié notre désintérêt», a-t-il ajouté. Pour Djaballah, «la responsabilité du changement n'incombe pas uniquement à un ou plusieurs partis, mais plutôt au peuple», appelant l'élite, l'opposition et les médias à jouer leur rôle de sensibilisation quant à cette question. Sur un autre registre, le président du FJD a dénoncé les récentes violations israéliennes à Al-Qods imputant aux régimes arabes la responsabilité de ce qui se passe en Palestine.

R. N.

Habitat /Reliquats du plan quinquennal actuel

Lancement des projets avant fin décembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré jeudi à l'APS que les projets restants du plan quinquennal 2010-2014 «seront lancés avant la fin décembre 2014, ce qui permettra au ministère d'entamer le prochain programme quinquennal à l'entame de l'année 2015».

«Le lancement de la réalisation des 87 000 logements restants à l'échelle nationale au titre de l'actuel quinquennal aura lieu avant la fin de l'année et le ministère en a les capacités», pour «clore ainsi le dossier du quinquennat 2010-2014», a affirmé Tebboune en marge d'une rencontre d'évaluation des activités de son secteur pour le 3^e trimestre 2014, avec les directeurs généraux des OPGI et les directeurs de l'habitat au niveau national.

Le ministre a ajouté que le lancement du programme inscrit au titre du prochain quinquennat, prévu en début 2015 «aura lieu dans de meilleures conditions», en vue d'honorer l'engagement du gouvernement à éradiquer définitivement de l'habitat précaire à la fin 2015 et à mettre fin à la crise du logement à l'échelle nationale à la fin 2018.

Le gouvernement a pris depuis 2012 toutes les dispositions juridiques, réglementaires et financières pour garantir le

succès du plan visant à mettre fin à la crise du logement en Algérie à l'horizon 2018, a poursuivi le ministre.

Il a, dans ce sens, cité l'exemple de la dynamique qui marque désormais la distribution des logements et la hausse du montant des fonds consacrés au secteur passé de 220 milliards de DA à la fin 2012, à 415 milliards de DA en 2013, et devrait atteindre 650 milliards de DA à la fin de l'année en cours.

Intervenant devant les responsables du secteur, le ministre a rappelé que les résultats réalisés durant le quinquennat actuel, étaient «satisfaisants en général, mais insuffisants compte tenu du retard accusé dans certaines wilayas», appelant ces responsables à accélérer le rythme de réalisation pour atteindre les objectifs tracés. Tebboune a, en outre, mis en garde les responsables du secteur dans les wilayas - où le lancement et la réalisation des projets de logements accusent un retard - contre le fait d'avancer comme prétexte des changements structurels enregistrés dans quelques wilayas, appelant les directeurs généraux des OPGI et les directeurs exécutifs des projets à assumer leurs responsabilités et à maintenir le même rythme.

Concernant la préfabrication de logements, le ministre a précisé que l'objectif était d'obtenir

une capacité supplémentaire de réalisation de 60 000 logements par an qui viendrait s'ajouter aux capacités actuelles de 80 000 unités par an, ce qui augmentera la capacité nationale de réalisation de logements à 140 000 unités par an et permettra de venir à bout de la crise de logement et de satisfaire la demande dans ce domaine.

S'agissant des citoyens ayant bénéficié du soutien de l'Etat dans le cadre de subventions octroyées aux sinistrés des catastrophes naturelles, le ministre a souligné que «cette catégorie jouit toujours de son droit à la souscription aux différents programmes de logement, à condition que la subvention ne dépasse pas les 300 000 DA».

Le surplus de logements «AADL 2» affecté au programme «AADL 3» Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé jeudi à Alger que «le surplus des logements qui seront réalisés dans le cadre du programme des logements en location-vente 'AADL 2' durant le prochain quinquennat sera affecté au programme 'AADL 3'».

«On prévoit un surplus de quelque 100 000 logements après la distribution des logements prévus pour le programme AADL 2», a indiqué le

ministre qui a présidé une rencontre d'évaluation des activités de son secteur pour le 3^e trimestre 2014, avec les directeurs généraux des OPGI et les directeurs de l'habitat au niveau national.

«Une fois que nous aurons satisfait toutes les demandes inscrites dans le cadre du programme AADL2, nous procéderons au lancement d'autres projets» destinés essentiellement à un nouveau programme de logements en location-vente.

Le secteur réalisera un programme supplémentaire dans le cadre du prochain quinquennat pour faire face à la demande croissante sur ce type de logements, a poursuivi Tebboune précisant que «quelque 450 000 logements en location-vente seront réalisés à ce titre».

Un programme de 230 000 logements inscrits au titre de l'actuel quinquennat, en cours de réalisation, devra porter le nombre de logements en location-vente à plus de 650 000 à l'horizon 2018.

Il a, par ailleurs, rassuré les citoyens inscrits dans le programme 'AADL2' quant à leur droit d'avoir un logement réitérant «l'engagement du gouvernement à éradiquer définitivement les constructions anarchiques à l'horizon 2015 et la crise du logement à la fin 2018».

Hayet F./APS

- Le SG du FLN défend le dialogue du FFS et la révision constitutionnelle -

Saadani rompt le silence et monte au créneau

■ Absent depuis quelque temps malgré les remous que connaît le parti, causés notamment par l'opération de mise en place de nouvelles mouhafadhas, le secrétaire général du Front de libération nationale est de retour avec ses ambitions et le positionnement du FLN dans la prochaine étape.



Ph.E. Soraya/J.A.

Par Nacera Chennai

Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a réuni jeudi dernier le bureau politique du parti dans un contexte de «*crise interne*» qu'il ne reconnaît pas et dans un cadre politique national marqué par le lancement des consultations du vieux parti de l'opposition en vue de tenir une conférence du consensus national, alors que les partisans d'une transition en Algérie tiennent à leur projet et que des interrogations se posent sur le sort de la révision de la Constitution et les consultations menées par Ahmed Ouyahia.

Sur ce dernier point, Saadani a voulu lancer indirectement un message assurant que l'initiative de la révision de la Constitution, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika

n'est pas abandonnée, et pourtant le FLN semble adhérer à l'initiative du FFS portant organisation d'une conférence du consensus national qui regrouperait les partis du pouvoir et l'opposition, outre la société civile.

Dans ce contexte, le SG du FLN a déclaré à l'ouverture des travaux de la réunion du bureau politique du parti que «*le parti doit être prêt pour affronter une nouvelle étape décisive dans la vie politique nationale et répondre à ses nouvelles exigences*». Saadani n'explique pas qu'elles seront ses exigences mais, selon lui, l'événement politique attendu est la prochaine révision du texte fondamental de la République. Cependant, il ne donne aucune précision sur la suite du processus de la révision de la Constitution qui a commencé par les consultations menées

par Ahmed Ouyahia. Ces consultations ont été clôturées le 9 juillet dernier après la participation de 140 partenaires et le boycott d'une grande partie de l'opposition, dont les partisans d'une transition en Algérie. Une synthèse portant sur les différentes propositions aurait été soumise au chef de l'Etat à la fin du mois d'août dernier, mais aucune annonce n'a été faite. Aujourd'hui, on parle d'une conférence du consensus tout en ne sachant pas si la révision de la Constitution sera abordée lors de cette conférence qui commence à avoir de l'appui malgré le boycott de la CNLTD.

D'autre part, Saadani se déclare en faveur d'un gouvernement issu de la majorité sans exclusion de l'opposition. A ce propos, il dira : «*Le FLN a dit ce qu'il avait à dire et formulé ce qu'il pense à propos de la nouvelle Constitution dans les propositions remises à notre frère Ahmed Ouyahia*». A ce propos, il rappellera que son parti est pour la désignation d'un gouvernement issu de la majorité au Parlement. Pour Saadani, «*il s'agit là d'une des règles du jeu démocratique. Le parti qui a la majorité au Parlement, doit gouverner*». Ainsi, le FLN veut gouverner lors de la prochaine étape et son SG explique : «*Chacun y va de sa propre version. Certains pensent que notre majorité menace des intérêts, d'autres estiment qu'elle constitue un danger pour la démocratie, alors qu'une troisième partie pense que le FLN est un parti qui n'évolue pas*». «*Ce n'est pas vrai, car le parti a eu des initiatives courageuses. Nous avons tendu la main à nos partenaires politiques y compris ceux de l'opposition*»,

déclarera Saadani avant de conclure sur ce point que le FLN «*est conscient que les jeunes veulent un changement*», ce qui est «*une revendication qui mérite d'être écoutée et débattue*».

Revenant sur l'initiative du FFS, Saadani a salué les efforts de ce parti tout en appelant au dialogue avec la classe politique sur la «*situation politique et économique du pays et des dangers qui entourent l'Algérie*». Cependant, Saadani précise que les deux partis ne se sont entendus sur rien, mais «*ne sont pas en désaccord non plus*». Il a rappelé qu'une deuxième rencontre regroupera le FFS et le FLN dès que le FFS aura achevé son cycle de rencontres avec les partenaires politiques.

«*Durant la deuxième rencontre, on écoutera les propositions du FFS. C'est à ce moment-là qu'on donnera notre avis sur cette initiative*», a-t-il expliqué avant de rappeler sa condition : «*Il n'est pas question de remettre en cause la légitimité du Président Bouteflika, élu lors d'une élection neutre et transparente*».

Enfin, le patron du FLN soulignera : «*Nous n'avons de problèmes avec personne, ni avec la presse qui nous critique, ni avec les institutions du pays*», ajoutant que son parti travaille dans un cadre «*transparent et ouvert*».

A l'adresse de ses détracteurs au FLN, il a précisé que «*ceux qui veulent perturber le parti veulent l'affaiblir pour l'amener à abandonner ses revendications ou pour être plus précis, ses droits*», avant d'affirmer que «*la contestation qui se fait en dehors des instances du parti ne peut pas aboutir*».

N. C.

Suite à l'insatisfaction de leur cahier revendicatif

Les praticiens de la santé renouent avec la grève

Mauvaise nouvelle pour les patients qui auront affaire aux institutions de la santé publique vers la fin du mois de novembre et début décembre. Les praticiens de la santé publique retroussent les manches pour reprendre la protesta, revenant à la charge au sujet des dossiers non encore clos par une réponse favorable de la part de la tutelle. C'est, en effet, ce qui a été déclaré dans le communiqué du Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) rendu public hier. Le Snpsp s'est réuni les 5 et 6 novembre à Alger en session ordinaire pour débattre de plusieurs points à l'ordre du jour, indique le communiqué. Il s'agit, entre autres, de l'évaluation de la prise en charge de la plateforme de revendications, l'avant-projet de la loi sanitaire et le nouveau code du travail, la situation socioprofessionnelle des praticiens médicaux mis en position d'activité auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique. Selon la même source, il a été constaté, après avoir passé en revue les différents procès-verbaux des assemblées générales des structures de santé sur le territoire national, la non prise en charge des revendications des praticiens de la santé publique. Dans son cahier revendicatif, le Snpsp déplore que plusieurs dossiers soient restés sans réponse favorable de la part du ministère de la Santé. Parmi les points soulevés par les praticiens de la santé publique figurent en tête de liste la révision du statut et du régime indemnitaire et l'harmonisation de la prime avec l'amélioration de la prestation de soins. Cette corporation plaide de même pour l'alignement des pharmaciens et des chirurgiens dentistes généralistes sur le nouveau diplôme de doctorat, l'accès aux grades supérieurs et la mise en application des AIM relatifs aux postes supérieurs. Les entraves à l'activité syndicale, l'insécurité dans les établissements de santé sont également des pré-

occupations soulevées par les praticiens de la santé publique qui s'attendent à une satisfaction qui mettra fin aux paralysies chroniques entraînées par les mouvements de grève habituellement observés chaque année. En termes d'actions, le SNPS annonce donc une série de journées de grève. La protestation sera entamée le 24 novembre avec une journée de grève qui sera suivie de deux jours de débrayage prévus les 1^{er} et 2 décembre. Il y aura ensuite une autre protestation avec un débrayage de trois jours les 8, 9 et 10 décembre. Dans son communiqué rendu public, le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) annonce que ces mouvements de grève seront accompagnés par l'organisation de rassemblements locaux et nationaux dont les dates seront connues à l'issue d'un conseil national extraordinaire qui sera convoqué ultérieurement.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

Un consensus hors d'atteinte

suite de la page Une

Toutefois, ce ne serait pas encore réunir les conditions de la tenue de la conférence en question, sans même parler de celles de son succès. Si l'objectif recherché par le parti initiateur n'est rien moins que l'élaboration d'un consensus national, chose qui par définition même est destinée à tenir la distance, alors il y a nécessité à faire venir à la concertation perspective d'un changement radical, et qui pour l'heure sont regroupées dans la CNLTD. Or ces acteurs ont clairement fait savoir leur rejet de l'initiative portée par le FFS. C'est dire si celle-ci a beaucoup de chance d'aboutir. Le plus probable donc est que le FFS finira par jeter l'éponge. Il en ressentirait peut-être d'autant plus de dépit que son échec serait dû à un bord dont la représentativité est quant à elle loin d'être établie. Jusqu'à présent, en effet, il faut dire que la CNLTD n'a existé qu'au niveau médiatique. Or sa forme même d'opposition (c'est-à-dire le genre de discours qu'elle tient, et qui pour le moins est radical, révolutionnaire même) se serait déjà traduite par des actions de protestation massives si elle avait réellement les moyens de sa politique. Qui en effet met l'accent sur l'illégitimité du pouvoir en place, et en appelle sur sa lancée à l'organisation d'élections anticipées, législatives et présidentielle, se place logiquement sur le terrain de la confrontation, de l'épreuve de force, que celle-ci soit pacifique ou non. En conséquence, il n'a pas le choix, il est tenu de démontrer qu'il s'exprime au nom d'une opinion majoritaire. Aussi longtemps qu'il n'aura pas apporté cette preuve, ces détracteurs auront beau jeu de dénoncer chez lui une forme d'imposture. En clair, y a-t-il une chance pour que la CNLTD, qui à l'occasion de la fête nationale a lancé un appel au peuple, se révèle une force politique à la hauteur de ses exigences et de son positionnement, autre chose donc qu'une collection de généraux sans troupes, ou de songe-croix ? Aucune. Parce qu'autrement on l'aurait su. Plus ses membres tardent à prouver leur légitimité à parler comme ils font, à exiger ce qu'ils exigent, plus ils se découvrent dans leur impuissance au regard des franges les plus crédules, ou les plus débonnaires de l'opinion. A supposer que ce ne soit pas déjà le cas.

M. H.

Clôture de la conférence sur le développement économique et social

Symbol Algérie moins chère que celle importée, promet Bouchouareb

■ Nouveau code de l'investissement, assouplissement de la règle 51/49%, la nouvelle réorganisation du secteur public marchand, refonte de la loi d'orientation sur la PME, la diversification des financements à l'économie à travers l'implication du marché bancaire et celui financier, plan de relance du complexe d'El Hadjar, le prix de vente de la Renault Symbol Algérie... autant de points abordés par Abdesslem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, lors d'un point de presse donné à l'issue de la conférence sur le développement économique et social achevée jeudi après trois jours de travaux au Palais des nations, Alger.

Par Lynda Naili Bourebrab

Prochainement commercialisée en Algérie, la Renault Symbol algérienne sera moins

Respect de la déontologie
La presse appelée par Grine à faire preuve de professionnalisme

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a appelé, jeudi à Ouargla, la presse nationale à «faire preuve de professionnalisme et de respect de la déontologie». «Les organes de presse ont toute la liberté de traiter les différents thèmes, mais cela doit se faire en tout professionnalisme et dans le respect de la déontologie», a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse tenue au terme de sa visite de travail dans la wilaya, soulignant qu'un journal professionnel doit obligatoirement examiner le fond de ses écrits avant toute diffusion afin d'éviter d'éventuelles anomalies. Le ministre a, par ailleurs, rappelé l'intérêt que porte le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la liberté de la presse et sa protection, soulignant notamment que le journaliste jouissait de toute sa liberté dans le respect des valeurs, des règles et des obligations de la profession. Evoquant la carte professionnelle du journaliste, Grine a indiqué qu'entre 1 500 et 1 600 demandes ont été déposées pour l'obtention de ce document, rappelant que 10 cartes ont été déjà remises à leurs titulaires, à titre symbolique, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de la presse. **APS**

Train Alger-Thénia
L'accident serait dû à une erreur humaine

LES PREMIERES lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation (boîtes noires) du train assurant la relation Alger-Thénia, qui a déraillé mercredi matin à l'entrée de la gare d'Hussein Dey, montrent que l'accident serait dû à une «erreur humaine», a indiqué jeudi la commission d'enquête ministérielle dans son rapport préliminaire. **N. K.**

chère que celle importée. C'est en tout cas ce qu'a promis Abdesslem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, lors d'un point de presse donné à l'issue de la conférence sur le développement économique et social achevée jeudi. Le ministre, soulignant qu'il «ne peut pas fixer le prix» de la première voiture algérienne, et que seul le constructeur automobile, Renault, en l'occurrence, était en mesure de le déterminer, assurera toutefois qu'«en comparaison avec une voiture importée présentant les mêmes qualités, on aura un prix inférieur». Et d'ajouter que «notre rôle en tant que pouvoirs publics était de lui accorder toutes les facilitations nécessaires afin qu'il puisse créer l'usine et fabriquer cette voiture dans les délais impartis». Annonçant l'intention du constructeur de la marque du losange de fabriquer d'autres modèles de ce type de voiture dans les prochaines années, M. Bouchouareb fera savoir que le véhicule fabriqué en Algérie sera «de haut de gamme» (3^e classe), doté de tous les équipements et assorti de GPS.

Des facilitations qui rendent «l'accès libre» au marché algérien

Par ailleurs, l'amélioration du climat des affaires et celui de l'investissement en Algérie, thème pour lequel a été initiée durant trois journées cette première conférence, constitue un axe primordial inscrit dans la stratégie de développement et redynamisation de l'industrie nationale, et par ricochet celle de l'économie nationale, est certes une équation complexe à plus d'un titre mais pour laquelle les pouvoirs publics sont déterminés à prendre le taureau par les cornes en apportant des réponses novatrices qui satisfassent les attentes des investisseurs nationaux et étrangers. Aussi, pour pallier les «faiblesses incontestables» des textes réglementaires cadrant l'acte d'investir en Algérie, la révision du code des



Ph. > E. Soraya/J. A.

investissements national pour en faire un texte de loi plus fluide et compétitif à l'image de ce qui se fait de par le monde, est plus qu'impérative pour plus de facilitations au profit des détenteurs de fonds tant nationaux qu'étrangers désirant investir dans différents domaines, dont celui industriel. «Nous allons enlever tous les points qui pourraient entraver l'investissement et ne garder que les facilitations et l'accompagnement des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation». Le nouveau texte, poursuit le représentant du gouvernement, sera plus attractif en ce sens qu'il comportera des mesures de facilitations qui rendent «l'accès libre» au marché algérien pour les investisseurs étrangers. Il a révélé, en outre, que les dispositions figurant dans le code en vigueur, et qui relèvent de la Banque d'Algérie ou du ministère des Finances, seraient également expurgées du nouveau code, indiquant que

ces mesures seront du ressort de ces deux institutions.

La règle des 51/49 retirée du code des investissements

Dans cette lignée, sera abordée la fameuse règle des 51/49 régissant les IDE (investissements étrangers directs). A ce propos, le ministre fera savoir que cette mesure, initiée par la loi de finances complémentaire de 2009, sera retirée du nouveau code des investissements. Cette disposition «n'a rien à faire dans le code des investissements», a-t-il estimé. Selon lui cette mesure doit relever de la réglementation des activités et secteurs économiques, à l'instar de celui du secteur pétrolier régi par un code d'investissement spécifique. En outre, rappelant l'élargissement de cette règle au secteur du commerce de gros et de détail, il a estimé qu'elle est appelée à évoluer, en fonction des besoins

de la politique du gouvernement et que la règle des 51/49, évoquée par les partenaires de l'Algérie dans le cadre des négociations pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), n'était pas rigide et pourrait être révisée, par exemple, dans le cas d'investissements réalisés avec des partenaires étrangers dans des segments porteurs à l'international. D'autre part, s'agissant de la réorganisation du secteur public marchand, Abdesslem Bouchouareb indiquera que cette démarche visant à supprimer «toute intermédiation entre elles et le propriétaire qui est l'Etat», assurera une autonomie de gestion de ces EPE, faisant que les dirigeants de ces entités économiques seront tenus par des contrats de performance et bénéficieront, à ce titre, d'une augmentation de leur rémunération pour mener à bien les missions qui leur sont assignées.

Le marché bancaire et financier pour les investissements publics

Qualifiant le cadre réglementaire régissant les PME d'«obsolète», M. Bouchouareb annoncera une refonte de la loi d'orientation sur la PME. Ce chantier comprend également la réforme du mode de fonctionnement de l'Agence nationale de développement de la PME (AND-PME), chargée de la mise à niveau des petites et moyennes entreprises. Une révision nécessaire, soulignera-t-il, vu le taux de mortalité des PME. Dans ce contexte et concernant la mise à niveau des PME, affirmant que l'AND-PME dispose de 4 milliards de dollars d'avoirs, il déplorera le manque d'absorption de ce fonds.

A propos de fonds et de financement des investissements publics, le ministre avertira que désormais ces derniers seront en partie assurés par le secteur bancaire : «Les financements par le recours au Trésor public, c'est fini», a-t-il lancé.

L.N.B.

Tractations avec ArcelorMittal sur Gara Djebilet

Le ministre de l'Industrie dément

«Gara Djebilet n'a jamais fait l'objet de discussions avec ArcelorMittal», a déclaré le ministre de l'Industrie et des Mines, lors d'un point de presse à l'issue de la conférence sur le développement économique et social.

Le projet de Gara Djebilet, a-t-il expliqué, «est important et nécessite une approche pérenne pour le développer». Affirmant que la présence en Algérie de l'indien, géant de la sidérurgie, était uniquement une réponse à l'invitation du ministère de

l'Industrie et des Mines pour sa participation à la conférence sur le développement économique et social, M. Bouchouareb indiquera que le seul dossier évoqué avec ce sidérurgiste mondial était celui relatif au plan de relance du complexe d'El Hadjar

qu'ArcelorMittal exploite avec l'entreprise Sider. Une visite qui, a-t-il dit, a coïncidé avec l'examen, jeudi, par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) du projet de développement du complexe d'El Hadjar.

L.N.B.

Un plan d'urgence recommandé

■ Les participants à la Conférence sur le développement économique et social ont préconisé d'améliorer les services bancaires offerts aux investisseurs, de diversifier les sources de financement, tout en soulignant l'importance de l'évolution de l'appareil administratif.

Par Tayeb N.

La mise en place d'un plan d'action urgent pour améliorer le climat des affaires en Algérie est l'une des principales recommandations qui ont couronné la Conférence sur le développement économique et social tenue du 4 au 6 novembre au Palais des Nations (Alger). Après avoir identifié les obstacles entravant les investissements durant cette rencontre de trois jours, les participants ont souligné dans leurs recommandations la nécessité de la poursuite et de l'intensification des efforts pour instaurer un environnement attractif qui donne aux entreprises «le désir d'investir de manière productive». Ils ont appelé, à ce titre, à mettre en place un «climat stable» assurant notamment la «continuité des politiques publiques» et la «réduction de la fréquence et de l'imprévisibilité des changements législatifs et l'élimination des réglementations arbitraires». Il est également nécessaire, ont-ils noté, de revoir le mode d'allocation du foncier et d'accélérer le programme de réhabilitation des zones industrielles existantes et la mobilisation des «actifs dormants» du foncier. Les participants ont préconisé, par ailleurs, d'améliorer les services bancaires offerts aux investisseurs, de diversifier les sources de financement, tout en soulignant l'importance de l'évolution de l'appareil administratif. Attirant l'attention sur les effets de l'informel sur l'économie nationale, ils ont appelé à la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'instauration d'une concurrence saine et loyale et à agir vigoureusement pour lutter contre ce phénomène. Concernant le cadre fiscal, les conférenciers ont recommandé d'ouvrir les dossiers relatifs à la taxe sur le chiffre d'affaires et aux droits d'enregistrement et d'assurer l'équilibre entre les charges financières de l'entreprise et les exigences du service public. La mise en place du baromètre des affaires, tel que prévu par le Pacte national économique et social, figure aussi parmi les recommandations de la conférence, qui préconisent aussi l'intégration des principales grilles d'évaluation du climat des affaires, notamment le rapport Doing business de la Banque mondiale, «en dépit de leurs limites». Pour impulser la politique industrielle, il a été recommandé de mettre en place un Conseil national de développement industriel et l'institutionnalisation des contrats-programmes entre pouvoirs publics et entreprises. Les participants ont aussi souligné l'importance de cibler les créneaux et segments à haut potentiel et présentant des avantages comparatifs avérés, de développer les activités de la sous-traitance et de mettre en place un système national d'in-



Phy/B. Mehdi/A.

formation industrielle. Concernant le partenariat économique, ils ont recommandé la création d'une institution de médiation, d'orientation et de conseil qui sera chargée de gérer et de sécuriser les opérations de partenariats public-privé et nationaux-étrangers et de veiller au respect de la réglementation en la matière. Il est impératif, d'après les recommandations, d'élaborer une procédure explicite et harmonisée de mise en place des partenariats et des normes susceptibles de protéger la production nationale. Concernant les zones de libre-échange, les participants ont appelé à l'élaboration d'une étude indépendante sur les conséquences des démantèlements tarifaires induits par la mise en vigueur, à l'échéance 2020, des accords d'association avec l'Union européenne et la Zone arabe de libre-échange (Zale). Cette étude «devra, entre autres, faire des propositions en matière de clauses de sauvegarde et des mécanismes de protection temporaire à renégocier les clauses lors des rendez-vous de réexamen des traités d'association», est-il noté dans les recommandations. Il a été aussi recommandé l'élaboration d'une autre étude détaillée sur les avantages, les inconvénients et les risques encourus par l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. La Conférence nationale sur le développement économique et social a clôturé

ses travaux jeudi soir par l'adoption de plusieurs recommandations visant à renouer avec une croissance forte à travers la relance de la machine de production et l'amélioration du climat des affaires. Durant trois jours, les participants à cette conférence ont mené un débat critique sur l'état des lieux de la sphère économique avant de proposer une «feuille de route» en estimant que le taux de croissance de 7% escompté du prochain programme quinquennal ne pourrait être atteint sans un rythme plus soutenu des investissements dirigés, notamment, vers le secteur industriel. Experts, chefs d'entreprise, syndicalistes, représentants de la société civile et responsables de l'Administration ont tous été unanimes à souligner que l'attractivité de l'économie algérienne restait largement insuffisante pour ce qui est des investissements hors-hydrocarbures. Ils ont alors recommandé de mettre en place un plan d'action urgent pour améliorer le climat des affaires en Algérie, qui prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'acte d'investir notamment en matière de foncier industriel, de facilitations bancaires, de procédures administratives, de lutte contre l'informel et de révision du cadre fiscal. Ils ont appelé, à ce titre, à mettre en place un environnement stable à même d'assurer la continuité des politiques

publiques et la réduction de la fréquence et de l'imprévisibilité des changements législatifs et l'élimination des réglementations arbitraires. Identifier les filières industrielles et prioritaires Les participants ont également préconisé d'identifier les filières industrielles prioritaires à encourager, de soutenir les industries naissantes à l'instar des filières automobile, navale et des énergies renouvelables, et de soutenir, à travers des partenariats innovants, les secteurs en difficulté tels que le textile et les cuirs. A ce propos, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a salué l'enthousiasme des participants à cette conférence, considérée comme un «acte d'ingénierie fondateur». Il a, d'ailleurs, exprimé son intérêt à leurs recommandations, notamment celles relatives à l'appui à l'entreprise, l'encouragement des financements participatifs, le renforcement des capacités d'intervention des sociétés de capital investissement et le développement d'un marché boursier et obligataire. Bouchouareb a souligné également l'importance de l'option stratégique du gouvernement pour un nouveau paradigme de développement industriel. «Nous voulons opérer un renversement de perspective stratégique avec deux dimensions complémentaires et convergentes: l'entreprise est au cœur

de notre démarche, d'une part, d'autre part le savoir en sera le moteur», a-t-il soutenu. Le gouvernement fera converger, a-t-il poursuivi, les logiques d'Etat avec celles des entreprises publiques et privées pour donner davantage de volume aux actions de l'Etat, encourager aussi le partenariat public-privé, national et étranger. «Nous voulons libérer l'initiative, redonner toute sa dignité à l'acte d'entreprendre, encourager l'innovation». La Conférence sur le développement économique et social a largement débattu, à travers des conférences, des tables rondes, et des ateliers plusieurs thématiques liées à la méthodologie de mise en œuvre de la promotion de l'investissement et la relance de l'industrie. Les évolutions dans le climat des affaires, et de l'environnement de l'entreprise ont fait aussi l'objet d'évaluation et d'analyse à travers une réflexion collective. Bouchouareb a promis que cette conférence ne serait pas une «énième rencontre» dont les conclusions seraient sans prolongement concret mais plutôt une occasion pour impliquer toute «l'intelligence disponible» pour prendre la mesure des enjeux et des challenges posés non seulement à l'économie mais aussi à l'industrie nationale.

T. N./APS

Activités commerciales

Insertion de 1 500 jeunes

Quelque 1 500 jeunes ont été intégrés dans des activités commerciales réglementées à la faveur de l'ouverture de onze nouveaux marchés couverts en 2014 à Tlemcen, a indiqué jeudi le wali. Lors des travaux de la troisième session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Saci Ahmed Abdelhafid a déclaré que cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne d'assainissement du commerce et de lutte contre le marché parallèle, menée par les services de la wilaya en concert avec les daïras et les communes. Il a cité d'autres nouveaux projets qui

renforceront le secteur pour prendre en charge plus de jeunes vendeurs qui activent dans l'informel. Un marché a été inauguré, rappelle-t-on, par le wali, la semaine dernière à Boudghène, quartier populaire à forte densité situé sur les hauteurs de la ville de Tlemcen, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération. Pas moins de 64 jeunes ont bénéficié de locaux dotés de toutes les commodités nécessaires dans cette infrastructure. Pour sa part, le directeur du commerce a annoncé, en marge de cette session de l'APW, que six mar-

chés de proximité seront ouverts prochainement dans la wilaya, dont un à haï Oudjida la semaine à venir, soulignant que la liste des bénéficiaires a été mise au point par la daïra après examen de leur situation socio-professionnelle. Amro Helaili a ajouté, d'autre part, que les équipes de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude a effectué, cette année, 22 000 interventions soldées par l'établissement de 1 394 procès-verbaux, la proposition de fermetures de 113 locaux et la saisie de plus d'une tonne de marchandises non propres à la consommation.

R.E.

Tizi Ouzou

Premier salon régional des métiers du bâtiment

■ L'objectif assigné à cette manifestation, selon ses initiateurs, est de créer un espace de rencontre entre les artisans spécialisés dans les métiers du bâtiment et l'outil de réalisation pour un éventuel partenariat.

Par Hamid Messir

La chambre régionale de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi Ouzou organise, depuis jeudi et jusqu'à lundi prochain, le premier Salon des métiers du bâtiment à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Pas moins de 65 artisans, venus des wilayas de Tizi Ouzou, Sétif, Tlemcen, Béjaïa et Mostaganem, participent à cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artisan qui coïncide



avec le 9 novembre.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les dispositifs d'aide à la création d'emplois prennent part à ce salon. L'objectif assigné à cette manifestation, selon ses initiateurs, est de créer un espa-

ce de rencontre entre les artisans spécialisés dans les métiers du bâtiment et l'outil de réalisation pour un éventuel partenariat. Tous les métiers de l'artisanat en relation avec le secteur du bâtiment sont représentés par des artisans venus met-

tre en exergue tous ce qu'ils font chacun dans son domaine. La wilaya de Mostaganem se distingue à travers sa participation par le stand dédié au métier de la restauration du vieux bâti, d'autant que celui-ci fait défaut dans la région de Kabylie, et ce,

Ph. DR

malgré la nécessité d'un tel savoir faire quand on sait que plusieurs villes de Tizi Ouzou sont constituées essentiellement de vieilles constructions datant de l'époque coloniale nécessitant du coup une restauration.

Les organisateurs attendent de susciter un intérêt particulier pour ce métier parmi les artisans de la wilaya de Tizi Ouzou. Egalement au programme de ce premier salon, une journée d'étude sur les nouvelles techniques de construction programmée pour demain dimanche, afin de permettre aux artisans de mettre à jour leurs connaissances dans leurs domaines d'activités.

H. M.

Groupement de la Gendarmerie nationale à Boumerdès

Installation du chef du commandement

Le lieutenant-colonel Mehira Saadaoui a été installé jeudi dernier dans ses nouvelles fonctions de chef du commandement du groupement de la gendarmerie de Boumerdès, en remplacement du lieutenant-colonel Yahiaoui Aïssa appelé à d'autres fonctions.

La cérémonie d'intronisation a été présidée par le général Aïssa Bidel, commandant de la première Région de la Gendarmerie nationale de Blida, en présence du wali, du procureur général de la cour de Boumerdès et de hauts responsables civils et militaires, dont des parlementaires et sénateurs. Dans une déclaration, ce dernier a indiqué que la

couverture sécuritaire est assurée dans les 28 communes de la wilaya et représente un taux de 87%. Un chiffre appréciable, dira-t-il, ajoutant que les 4 communes, à savoir Afir, Ouled Aïssa, Timezrit et Ammal, non pourvues de brigade, sont prises en charge par celles des communes mitoyennes, citant à titre d'exemple Ammal par celle de Beni-Amrane, Afir par celle de Dellys. Elles sont inscrites dans le programme quinquennal 2015-2019, a-t-il rassuré. «Ce qui intéresse le plus le citoyen c'est de lui assurer sa sécurité et c'est légitime, c'est un droit constitutionnel». A l'issue de cette visite, le premier responsable régional dudit corps a inauguré

le nouveau siège de la brigade de la gendarmerie de Khemis El Khechna.

Quant à la modernisation du corps de la gendarmerie, le général a déclaré que l'équipement «Runitel», système de collecte et d'échange d'informations, a beaucoup contribué dans les aux enquêtes digitales et des mis en cause d'une manière précise. Les résultats sont communiqués en un temps record. Selon le premier responsable régional, «un projet de doter toutes les structures régionales de cet équipement est à l'étude».

Ahmed K.

Crédits du fonds de la zakat à Mila

Remise de près de 50 décisions d'octroi

Un total de 47 décisions d'attribution de crédits non rémunérés du fonds de la zakat a été distribué, jeudi à Mila, pour le financement de micro-entreprises de jeunes, a-t-on constaté.

La cérémonie de distribution de ces crédits, d'un montant total de plus de 14 millions de dinars, s'est déroulée en présence d'un directeur central au

ministère des Affaires religieuses et des wakfs, Abdelwahab Bertima, et du wali de Mila, Abderrahmane Kadid.

Les crédits octroyés varient entre 250 000 et 300 000 dinars. Ils serviront au financement de diverses activités artisanales et de services, a indiqué le directeur de wilaya des Affaires religieuses, Abderrahmane Labdi.

Selon le wali, Mila se classe au 5^e rang à l'échelle nationale, en matière de zakat, avec 39,3 millions de dinars collectés en 2013, ayant servi à l'octroi de 73 343 aides à des démunis et au financement de 295 projets par des crédits non rémunérés.

L'impact social du fonds de la zakat a été souligné au cours de la rencontre organisée pour cette occasion par les cadres du

secteur qui ont annoncé la prochaine organisation d'une exposition sur les réalisations concrètes du fonds.

Un montant 340 millions de dinars a été engrangé au cours des dix dernières années par le fonds de la zakat à Mila, dont 40 millions de dinars ont été distribués sous forme de crédits à zéro taux d'intérêt, est-il noté.

Said F.

Bande frontalière d'El Tarf

Un milliard de dinars pour le développement forestier

Une enveloppe d'un milliard de dinars a été mobilisée, au titre du quinquennat 2015-2019, pour le développement du secteur forestier dans les 8 communes frontalières de la wilaya d'El Tarf, a indiqué mercredi le conservateur des forêts, Mohamed Teyar.

Plusieurs actions sont prévues dans ce cadre dans les communes d'Ain Assel, Ain Kerma, Bougous, Bouhadjar, El Ayoun, Oued Zitoun, Ramel Souk, Souarakh et Zitouna, a ajouté ce responsable.

Le montant retenu pour le développement de la bande frontalière sera puisé d'une

enveloppe financière retenue au titre du prochain plan quinquennal, au bénéfice de cette wilaya à vocation agro-sylvo-pastorale.

Les moyens affectés au secteur des forêts appuiera les efforts déployés par l'Etat pour le développement des communes frontalières, a affirmé M. Teyar.

Ouali G.

Oran
Réhabilitation du fort archéologique
La campania

LE FORT archéologique La campania, dans le quartier Sidi El Houari à Oran, a été récupéré pour être réhabilité et les familles l'ayant squatté relogés, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ongebcp).

Érigé au 16^e siècle par les Espagnols, ce site, appelé également Fortin San Pedro, a été récupéré dans un état de délabrement avancé nécessitant une opération de réhabilitation, a indiqué le responsable des sites archéologiques de l'antenne de l'Ongebcp.

Neuf familles occupaient, depuis 52 ans, ce site situé sur le terrain Si Ali et relié à la partie-est des galeries de la Casbah d'Oran au fort La cloche, a ajouté Ourabah Massinissa.

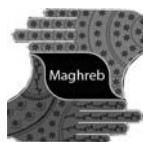
Après sa restitution, l'antenne a initié, en collaboration avec les autorités locales, la direction de la culture, les associations Bel horizon et Rahala, le forum «Nostalgie à Ifri», une opération de nettoyage, de désherbage et d'enlèvement de débris.

En attendant la restauration de ce site utilisé par l'occupant français comme centre de torture, ladite antenne et les associations précitées s'emploient au décrépiage des murs et la réfection du portail, en plus de la désignation d'un gardien.

Le fortin San Pedro, qui protégeait la Casbah d'Oran et le village d'Ifry appelé quartier Sanawbar (ex-Planteurs), est le seul qui reste à l'ancienne casbah de Sidi El Houari, récupéré à la faveur du relogement de ses occupants, a-t-on expliqué.

L'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés avait récupéré, en juin dernier, le site du fortin Santiago après le relogement de 12 familles des cités Bab El Hamra et DNC, relevant du secteur urbain de Sidi El Houari.

G. H.



Maroc

Plus de 230 ans de prison contre des trafiquants de cocaïne

VINGT-CINQ membres d'un réseau international de trafic de cocaïne ont été condamnés à des peines de huit à dix ans de prison ferme par un tribunal de Marrakech, dans le sud du Maroc. Cette vague de condamnations fait suite à la saisie, début septembre dans cette région, d'une quantité «record» de 226 kilos de cocaïne pure dans un «camion frigorifique», pour un montant estimé à plus de 226 millions de dirhams. Poursuivis pour «trafic de drogues dures à l'échelle internationale», 13 membres du réseau démantelé dans le sillage de cette saisie ont écopé de dix ans de prison ferme.

Des peines légères vu que dans des pays comme la France, la peine moyenne pour ce genre de crimes est de 15 ans. Huit personnes ont en outre été condamnées à neuf ans de prison et quatre autres à une peine de huit ans.

Un 26^e membre du réseau purgera pour sa part six mois de prison. La cour a retenu les requêtes d'indemnisation présentées par l'administration des douanes et de «*jourdes amendes*» ont également été prononcées. Les montants ne sont toutefois pas mentionnés.

Au moment de l'annonce de la saisie opérée par la police judiciaire, les autorités avaient indiqué que la cargaison, «*en provenance du sud*» et en direction du nord, était destinée au trafic international, sans autre indication.

Les six premières interpellations avaient eu lieu à Marrakech et Rabat. Par la suite, les investigations ont eu lieu dans différentes villes. Les saisies d'importantes quantités de cocaïne sont peu communes au Maroc.

Les principales opérations anti-drogue concernent le trafic de cannabis. Cette même année, plus de 150 tonnes avaient ainsi été saisies.

Bachir A.

Libye

La Cour suprême invalide le Parlement issu des élections du 25 juin

■ La décision de la Cour suprême est définitive et son effet est immédiat. Aucun recours n'est possible. La Cour suprême libyenne a invalidé jeudi le Parlement issu des élections du 25 juin et qui est reconnu par la communauté internationale. La Cour était appelée à se prononcer sur la constitutionnalité du Parlement, après un recours déposé par un député islamiste.

Par Fatah T.

La décision de la Cour suprême est définitive et son effet est immédiat. Aucun recours n'est possible.

La chambre était contestée par une coalition de milices, Fajr Libya, qui contrôle Tripoli, et par de puissants groupes islamistes qui ont pris Benghazi (est), la ville où devait initialement siéger le Parlement.

Dominé par les anti-islamistes, le Parlement était obligé de se réunir depuis son élection à Tobrouk, dans l'extrême est de la Libye, estimant que sa sécurité ne pouvait être assurée à Benghazi, théâtre de violences quotidiennes. Le député Abderraouf al-Manai, qui boycotte comme d'autres élus le Parlement, avait déposé un recours en arguant que le Parlement n'avait pas respecté la Constitution provisoire qui stipule qu'il doit siéger à Benghazi, à 1 000 km à l'est de Tripoli. M. Manai ainsi que d'autres députés, accusent également le Parlement d'avoir outrepassé ses prérogatives en appelant, en août, à une intervention étrangère en Libye pour protéger les civils, après la



Ph. : DR

prise de la capitale par «Fajr Libya», une coalition de milices. La décision de la Cour suprême intervient alors que des violents combats se déroulent depuis plusieurs jours à Benghazi que tentent de reprendre les forces pro-gouvernementales. Ils ont fait plus de trente morts en trois jours, selon des sources médicales.

Le Parlement rejette la décision

Le Parlement libyen a annoncé jeudi soir qu'il refusait la décision de la Cour suprême invalidant

son élection et affirmé qu'il continuait ses travaux. «La Chambre des représentants refuse le verdict prononcé dans ces conditions et affirme qu'elle continue ses travaux, de même pour le gouvernement qui en est issu», a indiqué le Parlement dans une déclaration officielle diffusée en direct sur la chaîne Libya Awalan.

Dans ce communiqué lu par le député Adam Abou Sakhra, le Parlement affirme que Tripoli, où siège la Cour suprême, est «une ville hors contrôle et gouvernée par des milices hors la loi (...). La décision a donc été prise sous la

menace des armes». Le Parlement, qui siège loin de la capitale à Tobrouk (est), estime aussi que la Cour suprême «statue sur les lois et non sur la Constitution elle-même» et affirme qu'il est «arrivé au pouvoir grâce à des élections libres et crédibles qui traduisent la volonté du peuple libyen». La Cour suprême a contre toute attente décidé jeudi d'annuler un amendement constitutionnel qui avait conduit à l'élection du Parlement le 25 juin, invalidant de facto cette Assemblée et toutes les décisions qui ont découlé de son élection. F. T./Agence

Tunisie

5 militaires tués et des blessés dans une attaque terroriste

Le bilan de l'attaque contre un bus transportant des militaires dans le nord-ouest de la Tunisie s'est alourdi à 5 morts jeudi, selon le ministère de la Défense.

Un précédent bilan avait fait état de 3 morts. L'autocar qui transportait des militaires avait été visé mercredi par des tirs au niveau de Nebeur, entre les villes du Kef et de Jendouba.

Le porte-parole du ministère de la Défense, Belhassen Oueslati, avait évoqué «une opération terroriste». Dix soldats ont également été blessés.

«Deux hommes armés se sont approchés du bus qui transportait les militaires et ont tiré. Trois éléments d'escorte qui se trouvaient à

bord du car ont riposté, les empêchant d'achever leur opération», avait affirmé M. Oueslati. La Tunisie fait face, depuis la révolution de janvier 2011, à l'essor d'une mouvance armée responsable, selon les autorités, de la mort de dizaines de policiers et militaires.

Deuil national à la suite de l'attentat visant des militaires

La Tunisie a décrété la journée de jeudi, journée de deuil national, à la suite de l'attentat terroriste ayant coûté la vie à cinq militaires mercredi, a indiqué un communiqué officiel. «Le président de la République provisoire, Moncef Marzouki, a décrété, jeudi 6 novem-

bre 2014, jour de deuil national avec mise en berne des drapeaux», précise le communiqué de la présidence de la République cité par l'agence de presse TAP. Une attaque terroriste armée a ciblé, mercredi après-midi, un bus transportant des membres des familles de militaires, sur la route reliant les gouvernorats du Kef et de Jendouba, au niveau du virage, séparant la zone d'El Mahassine et celle de Borj El Ifa. L'attaque a fait 5 morts et 10 blessés.

La Tunisie fait face, depuis le soulèvement populaire de janvier 2011, à l'essor d'une mouvance armée responsable, selon les autorités, de la mort de dizaines de policiers et militaires. R.M.

Sahara occidental

Ould Khelifa réaffirme le soutien de l'Algérie pour l'autodétermination

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a réaffirmé jeudi le soutien de l'Algérie au combat du peuple sahraoui pour son autodétermination.

«Le peuple algérien soutient le combat du peuple sahraoui pour son autodétermination», a insisté M. Ould Khelifa dans une allocution à l'occasion de la sortie de la 3^e promotion de députés du Parlement sahraoui, saluant les

acquis obtenus par le peuple sahraoui au niveau des instances internationales.

L'Algérie «n'a pas de problème avec le Maroc» mais elle soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a encore soutenu le président de l'APN, se disant convaincu que la dernière colonie d'Afrique accèdera à son indépendance.

De son côté, le président du Parlement sahraoui, Khatri Eddouh, a rendu hommage à

l'Algérie pour son soutien au combat du peuple sahraoui. Il a par ailleurs mis en exergue l'importance de la formation dispensée au profit des parlementaires sahraouis pour la consolidation des relations qui unissent l'Algérie et le Sahara occidental.

Cette promotion renforcera le Parlement sahraoui qui célébrera en 2015 son 40^e anniversaire, s'est-il félicité.

Le parlementaire sahraoui a souligné l'échec des manœuvres

entreprises par le régime marocain à tous les niveaux, notamment diplomatique. La communauté internationale a pris conscience que le règlement de la question sahraouie passait par l'exercice du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, a-t-il dit.

Une centaine de parlementaires et fonctionnaires sahraouis ont bénéficié, au cours des 4 dernières années, d'une formation par l'APN. APS



Etats-Unis

Le Navy Seal, qui aurait tué Ben Laden, menacé de mort par des jihadistes

■ Un ancien soldat des Navy Seals, ces troupes d'élite de la marine américaine traditionnellement soumises au secret le plus strict, a affirmé publiquement qu'il était celui qui avait tué Oussama Ben Laden, s'attirant immédiatement des menaces de mort de jihadistes.

Par Ali O.

Robert O'Neill, 38 ans, a affirmé jeudi au *Washington Post* qu'il avait tué, d'une balle en pleine tête, le chef d'Al-Qaïda le 2 mai 2011 lors d'un raid hélicoptère à Abbottabad, au Pakistan.

Des jihadistes ont aussitôt lancé des menaces de mort contre lui, a révélé SITE qui surveille les sites web et médias utilisés par les jihadistes.

Des photos d'O'Neill accompagnées de messages en arabe et en anglais appelant des loups solitaires à venger la mort du chef d'Al-Qaïda, ont été diffusés sur Twitter et sur le Forum des jihadistes al-Minbar, a indiqué SITE.

L'un d'entre eux écrit par exemple en arabe : «*Nous enverrons aux loups solitaires en Amérique la photo de ce Robert O'Neill qui a tué Cheikh Oussama ben Laden...*». Un autre déclare dans les deux langues : «*A vous très chers musulmans aux États-Unis d'Amérique, voilà votre chance d'accéder au Paradis*», indique SITE.

L'ancien soldat d'élite a indiqué au quotidien avoir décidé de donner son nom après une fuite orchestrée par Sofrep, un site internet d'anciens Seals.

Cette fuite était elle-même une réponse de protestation à la



Ph. > D. R.

diffusion sur Fox News les 11 et 12 novembre, du documentaire intitulé «*The Man who Killed Usama ben Laden*» («*L'homme qui a tué Oussama ben Laden*») dans lequel il se dévoile.

Les Navy Seals sont normalement tenus de conserver le secret le plus strict sur leurs missions.

En racontant le raid au *Washington Post*, ce natif du Montana (nord-ouest), décoré à de multiples reprises, a indiqué que deux autres soldats avaient tiré des coups de feu. Il se trouvait en deuxième position à la tête du commando lors de l'assaut contre la chambre de Ben Laden, a-t-il dit. Le chef d'Al-Qaïda est brièvement apparu à la porte mais le soldat en tête a apparemment manqué son tir.

«*Je suis passé devant lui pour entrer dans la chambre, juste à l'embrasure de la porte*», dit O'Neill, «*Ben Laden était là debout. Il avait ses mains sur les épaules d'une femme et la poussait devant*», dit-il. L'ex-soldat a précisé qu'il pouvait clairement

identifier le leader terroriste avec ses lunettes de vision nocturne, malgré l'obscurité, et a tiré. Il a ajouté qu'il était évident que Ben Laden était mort car son crâne a éclaté.

Selon le quotidien, deux membres du commando ont confirmé l'identité de l'ex-soldat.

Selon le *Post*, O'Neill s'est longtemps demandé s'il allait révéler son nom, qui circulait déjà dans les milieux militaires et du Congrès et était connu d'au moins deux organes de presse.

Il s'est décidé à sortir de l'ombre par crainte de fuites et après avoir rencontré des victimes des attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center à New York. «*Les*

familles m'ont dit que (la mort de Ben Laden) leur avait apporté un peu de réconfort», dit-il.

Mais sortir de l'anonymat n'est pas du goût de sa hiérarchie.

Le chef des Navy Seals, le contre-amiral Brian Losey, a adressé en début de semaine un sévère avertissement à ceux qui violent la tradition du secret de cette force.

«*Une disposition essentielle de notre Code de conduite est 'Je ne rends pas publique la nature de mon activité, et je ne cherche pas à obtenir de la reconnaissance pour mes actions'*», ont déclaré dans une lettre le contre-amiral Losey et le Force Master Chief Michael Magaraci.

Un autre membre de l'unité qui a effectué le raid sur Abbottabad, Matt Bissonnette, s'est attiré des ennuis en publiant en 2012 des mémoires sans les avoir préalablement soumis à l'approbation du Pentagone. Dans une interview diffusée jeudi par la chaîne NBC, il apparaît en désaccord avec la version de O'Neill. «*Deux personnes différentes racontent deux histoires différentes pour deux raisons différentes*», a-t-il déclaré. «*Peu importe ce qu'il dit*», a lancé Matt Bissonnette, qui avait écrit son livre «*No Easy Day*» sous le pseudonyme Mark Owen.

Au moment du raid du commando, O'Neill avait déjà 15 ans d'expérience avec les Seals, où il opérait dans la désormais célèbre unité Six.

En 2009, il faisait aussi partie du commando envoyé à la rescousse d'un bateau pris par des pirates somaliens. L'histoire a fait l'objet d'un film avec Tom Hanks dans le rôle du capitaine Richard Phillips («*Capitaine Phillips*»).

A. O.



Points chauds

Investiture

Par Fouzia Mahmoudi

L'élection qui désignera le 29 novembre le nouveau président de l'UMP continue d'agiter la droite et de poser la question sur la présidentielle française de 2017. Car alors que Nicolas Sarkozy, qui a fait son grand retour politique à cette occasion, est quasi assuré de se voir élire, certains craignent d'ors et déjà qu'il ne tente de prendre son parti en otage en refusant d'organiser des primaires ouvertes en 2016, préférant s'imposer comme le candidat officiel de l'UMP. Toutefois, certains à l'instar de François Fillion, ex-Premier ministre de Nicolas Sarkozy relativisent ces craintes. Fillion va d'ailleurs jusqu'à minimiser l'impact de l'élection interne assurant que la seule vraie élection importante est la présidentielle. L'ancien Chef de gouvernement a en effet déclaré cette semaine «*ne rien attendre de l'élection à la présidence de l'UMP, car, à ses yeux, la présidentielle se jouera en dehors des formations politiques*». Comme RTL lui demandait si Nicolas Sarkozy allait être le prochain président du parti auquel il appartient, le député a répondu : «*Je n'en sais rien*». Une surprise possible ? «*Il peut toujours y avoir des surprises dans une élection, il faut laisser la démocratie fonctionner*». «*Je ne souhaite rien, car je n'attends rien à la présidence de l'UMP*», a poursuivi François Fillion. «*Parce que je pense qu'aujourd'hui les partis politiques sont dans un tel état que l'élection présidentielle et la question du redressement du pays, la seule qui vaille, ne se joueront pas à l'intérieur des partis politiques, mais dans un dialogue direct entre les Français et les candidats*». Restera-t-il à l'UMP si l'ex-président l'emporte ? «*Je resterai travailler au sein de l'UMP si l'évolution de ma famille politique est conforme aux valeurs et principes qui sont les miens*». L'élu de Paris a redit qu'il ne prenait pas part à la campagne interne qui voit s'opposer Nicolas Sarkozy, Bruno Le Maire et Hervé Mariton, et ne sera donc pas cette semaine soir au meeting de l'ex-président dans la capitale. «*Je n'assiste à aucun meeting*». Néanmoins, si l'on comprend pourquoi Fillion se sent moins inquiet par le retour de Sarkozy, c'est aussi peut-être parce qu'aujourd'hui Alain Juppé est devenu le premier favori des politiques de droite. Reste donc à savoir comment Sarkozy qui n'est certainement pas sorti de sa retraite pour une simple présidence de parti, se débarrassera de ses adversaires, Fillion d'abord, puis surtout Juppé pour espérer se retrouver investi en 2017 et pour affronter une seconde fois, dans l'espoir d'une victoire cette fois-ci, François Hollande.

F. M.

France

Inculpations après le survol par des drones d'une centrale nucléaire

Deux hommes ont été mis en examen (inculpés) hier pour survol volontaire d'une zone interdite par un aéronef après avoir été arrêtés avec deux drones près d'une centrale nucléaire française, sans qu'ils aient de lien avec de mystérieux survols de réacteurs en cours dans toute la France.

Les deux hommes de 24 et 31 ans ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire, a annoncé le parquet de Bourges, deux jours après avoir été interpellés à proximité de la centrale de Belleville-sur-Loire (centre) en pleine polémique sur de récents survols de centrales par des drones encore non élucidés par les autorités.

Dans la nuit de jeudi à hier, un nouveau drone a été signalé, survolant cette fois le site nucléaire de Marcoule (sud), qui comporte un établissement de recherches

sur le combustible, des chantiers de démantèlement et une usine de fabrication de combustible du géant français Areva.

Les responsables du site ont été entendus et une plainte a été déposée mais les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace du drone ni les personnes ayant télécommandé cet objet volant équipé d'un projecteur de lumière, a-t-on appris de sources proches du dossier.

Jusqu'à mercredi, aucun suspect n'avait été arrêté dans le cadre des enquêtes sur la quinzaine de vols de drones signalés au-dessus ou aux abords de centrales nucléaires et qui plongent les autorités dans l'embarras.

Les deux hommes inculpés hier avaient été arrêtés en compagnie d'une femme de 21 ans, dont la garde à vue a été levée jeudi. Le procureur de Bourges

Vincent Bonnefoy a expliqué que ces trois personnes étaient en fait d'inoffensifs passionnés de modélisme. Ils avaient l'intention de filmer leur bateau télécommandé qui, vérification faite, se trouvait effectivement sur un lac à côté de la centrale, a indiqué le magistrat. Ces vols n'ont pas de lien avec les autres sites nucléaires survolés depuis début octobre en France, a assuré le procureur. Selon la ministre française de l'Ecologie, Ségolène Royal, ces survols ne font peser aucun risque sur ces centrales, qui sont construites pour résister aux secousses sismiques et même aux chutes d'un avion. Cependant nous ne prenons pas (ces faits) à la légère, a souligné dimanche la ministre, indiquant que des moyens d'alerte ont été mis en place pour identifier la source de ces survols.

6^e Festival international du théâtre de Béjaïa

Tomber de rideau dans une ambiance musicale

• Dix-sept pays représentés par autant de troupes théâtrales ont animé un programme riche, non seulement à Béjaïa mais aussi à travers une pléiade de communes de la wilaya, notamment Tichy – qui entrevoit, à travers l'occasion offerte par le festival, la création d'une école de cirque –, El-Kseur, Amizour et Sidi-Aich.

Par Salem K./APS

La 6^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa a pris fin mercredi soir dans une ambiance musicale après une semaine de spectacles entièrement dédiée à l'art scénique et au spectacle vivant.

Dix-sept pays représentés par autant de troupes théâtrales ont animé un programme riche,

essaimé, non seulement à Béjaïa mais aussi à travers une pléiade de communes de la wilaya, notamment Tichy – qui entrevoit, à travers l'occasion offerte par le festival, la création d'une école de cirque –, El-Kseur, Amizour et Sidi-Aich. L'événement a été également externalisé vers d'autres wilayas que sont

Le théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh



Boumerdès, Alger et Tizi-Ouzou, permettant ainsi d'associer le plus grand nombre d'amoureux de la scène. Plus de 100 000 personnes ont suivi le programme ainsi concocté, selon les organi-

sateurs qui, une fois de plus, ont buté sur le manque d'infrastructures à la mesure de l'événement, notamment un grand théâtre pour contenir tous les adeptes. Le théâtre régional

«Abdelmalek-Bouguermouh», un magnifique édifice d'une contenance d'à peine 350 places, n'arrive pas à faire face à l'afflux populaire qui parfois se retrouve obligé de sacrifier son confort en suivant les représentations à partir des coulisses et des couloirs.

Il y a aussi la grande salle de la maison de la culture qui peut contenir jusqu'à 600 places, mais qui pêche néanmoins par la qualité de la structure de la scène, jugée inadaptée au déroulement d'une pièce de théâtre.

Si bien que d'aucuns songent pour les prochaines éditions à favoriser les scènes de proximité, en recourant à la multiplication de grands chapiteaux à travers les grandes places et quartiers de la ville pour faire face à l'engouement populaire pour cet art.

S. K./APS

Littérature

Décès du romancier et essayiste tunisien Abdelwahab Meddeb

Le romancier et essayiste tunisien Abdelwahab Meddeb est décédé à Paris d'un cancer, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'âge de 68 ans, a annoncé jeudi la radio France Culture dont il était un des producteurs.

Né à Tunis en 1946, le défunt était également scénariste, traducteur et poète.

A travers l'émission de radio «Cultures d'Islam», qu'il produisait depuis 17 ans à

France Culture, mais également à travers des conférences et des séminaires de par le monde, il interrogeait les rapports entre l'Orient et l'Occident. Abdelwahab Meddeb a été directeur éditorial des Editions Sindbad pendant plus de 13 ans (1974-1987) et a aidé à faire connaître les grands classiques du soufisme (Ibn'Arabi, Hallâj, Rûmî...) et les plus saillants des auteurs arabes contemporains (Tayeb Salih, Naguib Mahfouz,

Sonallah Ibrahim, Adonis...). Il dirigeait aussi la revue internationale et transdisciplinaire «Dédale». De nombreuses émissions de la chaîne française de radio, France Culture, rappelleront prochainement le parcours de ce poète et intellectuel. La chaîne diffusera également vendredi prochain, sa dernière émission enregistrée et non encore diffusée, consacrée au salafisme.

Racim C.

Plus important vendeur de disques de France Le guitariste gitan Manitas de Plata n'est plus

LE GUITARIS-TE gitan Manitas de Plata est décédé, à l'âge de 93 ans, dans la



nuit de mardi à mercredi dans une maison de retraite du sud de la France, a annoncé un de ses proches. Manitas de Plata avait fait connaître à travers le monde la musique gitane et le Flamenco et était le plus important vendeur de disques de France. Admis en maison de retraite depuis le mois d'août, il y est décédé entouré de ses proches. L'illustre guitariste, de son vrai nom Ricardo Baliardo, est né en août 1921 au sein de la communauté gitane de Sète (France), d'un père vendeur de chevaux. Prodigieusement doué, il maîtrisait la guitare à l'âge de neuf ans sans savoir lire une note de solfège.

Il devient Manitas de Plata («petites mains d'argent» en espagnol) et joue en public sur la Côte d'Azur où il rencontre le poète Jean Cocteau, les peintres Pablo Picasso, Salvador Dali et l'actrice Brigitte Bardot qui deviennent ses amis. Plus tard, des producteurs américains le font triompher au Carnegie Hall de New-York. Selon la coutume communautaire gitane, l'artiste consacre ses confortables revenus à sa «tribu» et achève sa vie complètement ruiné. Considéré comme l'un des artistes européens les plus connus, Manitas de Plata laisse une œuvre considérable de plus de 80 disques enregistrés et 93 millions d'albums vendus à travers la planète.

Hani Y.

Echanges

Semaine culturelle de Chlef à Mostaganem

Des expositions de photos de sites archéologiques et historiques et de toiles d'arts plastiques de Chlef ont été montées-jeudi à la Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, à l'occasion de la semaine culturelle de cette wilaya. Le programme de cet événement culturel, ouvert sur fond de sons folkloriques de l'association «Angham Chlef», com-

porte, entre autres, une exposition de photos de sites archéologiques et historiques de la wilaya de Chlef, dont la Casbah de Ténès et la mosquée de Sidi Boumaiza, édifiées aux 9^e et 11^e siècles respectivement, la citadelle d'Ouled Abdallah dans la commune de Taougrit (2^e siècle), le site Arsunaria (une cité romaine secondaire dans la commune d'El Marsa) et Dar El Baroud au chef-lieu de la wilaya.

Des photos de paysages naturels et touristiques y sont également exposées dont celles

de plages de la wilaya, de mausolées de saints patrons à l'instar de Sidi Maamar de la commune d'Ouled Farès et Sidi Abahloul El Medjadji de la commune de Medjadja. Un stand met en relief 30 tableaux d'arts plastiques, alors que d'autres sont réservés à l'habit traditionnel, au tapis, à la sculpture sur bois et aux gâteaux et plats traditionnels.

Des soirées du genre chaabi seront animées, pour la circonstance, à Mostaganem, Hadjadj, Ain Tedèlès, par l'association El Hachimia et les chanteurs

Berabha Khelifa et Sahouadj Ali. Les troupes Mawazine et Afrah et les chanteurs Rachidi Ali et Rachidi Kamel, animeront, quant à eux, les soirées de musique andalouse et en genres moderne et amazigh.

Des lectures poétiques, la représentation de deux pièces de théâtre et une virée touristique au camp de concentration de Cassaigne du colonisateur français à Sidi Ali et au mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf, figurent également au programme de la semaine culturelle.

APS

CCA à Paris

L'auteur de «Chronique des Aurès» honoré

Quatre amis de l'Algérie ont été distingués honorifiquement au Centre culturel algérien (CCA) à Paris, à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a-t-on appris mercredi à Alger, auprès de l'un des concernés, le journaliste et auteur de «Chronique des Aurès», René Fagnoni.

A l'initiative du nouveau directeur du CCA, Brahim Hacı et en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjema, des distinctions ont été remises à ces personnalités pour leur soutien actif à la cause de l'indépendance, dont le journaliste Fagnoni qui est également secrétaire général du Conseil gra-

phique européen, présent en Algérie dans le cadre du SILA pour la présentation de son livre, ainsi que Michèle Audin, fille de Maurice Audin, et Adolf Raminski.

La cérémonie a été précédée au CCA par une rencontre-débat autour du livre de René Fagnoni, «Chronique des Aurès», dans lequel il met en scène des documents iconographiques datant de 1959, lorsqu'il était appelé en Algérie, alors qu'il avait à peine 20 ans. Il était affecté au 2^e Bataillon du 7^e régiment de tirailleurs algériens stationnés dans les Aurès, à l'est du pays, «par sanction» car il avait des idées anticolonialistes.

«Le gouvernement de l'époque avait sans doute cru me

jouer un bon tour en brisant une fois pour toutes mes positions anticolonialistes par une mesure disciplinaire assez

exceptionnelle», raconte Fagnoni. Cependant, son envoi «contraint et forcé» en pleine guerre qu'il rejetait fut transformé en une «expérience humaine positive». C'était une grande opportunité pour découvrir les facettes inconnues, cachées, tues du colonialisme et ainsi, la réalité des «conditions de vie et d'existence de cette masse de population colonisée désignée sous le vocable d'indigènes, qui s'était engagée, dès 1954, dans la lutte pour la libération de leur pays».

APS

Agenda culturel

Palais des Expositions des Pins maritimes

Jusqu'au 8 novembre :

19^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Musée national des Beaux-Arts

Jusqu'au 22 novembre :

Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier 2015 :

7^e édition du Salon d'automne des arts plastiques (vernissage le jeudi 31 octobre à 17h).

Galerie

EZZOU'ART

Jusqu'au 10 novembre :

Exposition-vente de peinture «La musique et les danseurs... d'ici et d'ailleurs» de l'artiste Mira Naporowska.

Coup-franc direct



Quel impact pour les fans

Par Anouar M.

Des tentatives sont faites par certaines parties pour réconcilier les supporters du MCO et de l'ASO qui étaient en «rupture de banc» depuis l'affaire de la rétrogradation des Hamraoua qui accusent les Chélifiens d'avoir fait exprès de les faire descendre en DII. Avant cela, les autorités du football, de la communication ont tenté de faire une initiative pour extraire la violence en invitant les familles à assister à une partie de football. Ce sont bien sûr de louables initiatives d'autant plus que ce sont les supporters qui devraient ressentir les conséquences. Cependant, il est à se demander quel sera vraiment l'impact sur les fans et ceux qui joueront le jeu ou resteront comme ils le sont actuellement à ne faire qu'à leur tête ? Certains ont une toute autre conception du football et pensent que ce dernier est un dévouement pour eux de la situation sociale difficile qu'ils vivent. La sensibilisation devrait donc être de ce côté-ci et attaquer cette mentalité «rétrograde» de cette catégorie de personnes qui n'ont de respect pour personne et qui vont au stade pour s'adonner à la drogue et «chercher des poux» à d'autres. Les autorités devraient intervenir énergiquement et accompagner la sensibilisation par des mesures répréhensibles pour punir ces fauteurs de trouble et non les clubs qui n'ont rien à voir avec cette situation. A. M.

MC Oran-ASO Chlef

Tout pour réconcilier les supporters



Une campagne de sensibilisation a été lancée depuis quelques jours sur internet et les réseaux sociaux proches du MC Oran et de l'ASO Chlef appelant les supporters des deux équipes à «se réconcilier», avant leur match samedi au stade du chahid Ahmed-Zabana pour le compte de la 10^e journée du Championnat de Ligue 1 algérienne de football. Les relations entre les galeries des deux clubs sont tendues depuis 2008. Il ne se passait d'ailleurs pas une rencontre entre les deux antagonistes sans que l'on ne signale de nouvelles scènes de violence dans les gradins et aux alentours du stade.

Les deux rencontres entre le MCO et l'ASO la saison passée n'ont pas dérogé à la règle, alors que chaque partie accuse sa rivale d'être à l'origine de ces interminables échauffourées. Mais pour l'actuel exercice, qui connaît le lancement par différentes instances en Algérie d'une grande opération de lutte contre la violence dans les stades, des proches des deux équipes veulent

en profiter pour sceller la réconciliation entre les galeries des deux clubs.

Une initiative que le porte-parole de l'ASO, Abdelkrim Medouar, a louée, tout en se montrant prêt à y contribuer par des actions à même de rapprocher davantage les deux parties. Mais cela n'est pas fait pour dissiper toutes les craintes. L'ex-international algérien, Samir Zaoui, capitaine de l'ASO, a encore une fois décidé de faire l'impasse sur le déplacement de son équipe dans la capitale de l'Ouest. Il est accusé par les «Hamraoua» d'être le principal responsable des incidents qui avaient émaillé le match des deux équipes en 2008 à Chlef. Cette année-là, le MCO jouait sa survie en division 1 sur le terrain de l'ASO et la victoire de cette dernière a envoyé le club oranais au purgatoire au terme d'une rencontre émaillée d'incidents sur le terrain et dans les tribunes.

Depuis ce match, le défenseur axial évite de participer aux empoignades des deux formations à Oran.

EN Olympique

Le dernier stage, une réussite

Le stage bloqué effectué par la sélection algérienne olympique de football, du 2 au 5 novembre au Centre technique national de Sidi-Moussa, en prévision des prochaines échéances, a été «un succès», a indiqué la FAF mercredi sur son site officiel.

Vingt-six joueurs issus du Championnat national, ont effectué ce regroupement, sous la houlette du sélectionneur français, Pierre André Schurmann, pour préparer les éliminatoires du Championnat d'Afrique des U-23, prévu en RD Congo. Les protégés de Schurmann devraient disputer deux matches amicaux face aux U-23 maliens, en ce mois de novembre, avant de prendre part au Championnat de l'Union nord-africaine de football (Unaf), prévu en janvier prochain à Alger.

Cette épreuve sera une aubaine pour les sélections engagées pour ficer leur préparation en vue du prochain Championnat d'Afrique des U-23, qui sera qualificatif pour les Jeux olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil).

Ligue 1 Mobilis (10^e Journée) CRB-MCA en vedette, le leader en danger

La 10^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis, sera caractérisée par une affiche très intéressante, CR Belouizdad-MC Alger, alors que le leader, le MO Béjaïa effectuera un déplacement périlleux à Alger pour donner la réplique à l'USM Harrach, son dauphin.

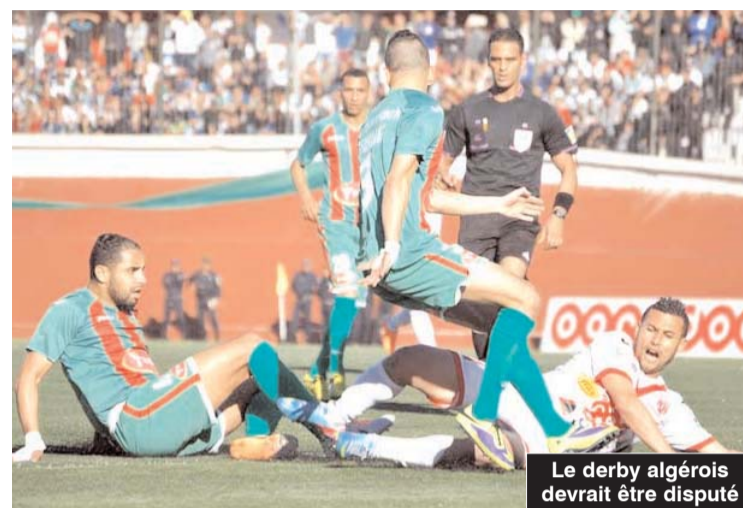
Anouar M.

Le MCA (14^e, 9 pts), groggy après sa déconvenue face à la JSK, tentera de relever la tête face au Chabab (13^e, 10 pts), qui a renoué avec le succès avec l'arrivée de l'entraîneur Alain Michel.

Vainqueur à Béchar face à la JSS (2-1), le CRB aura à cœur de s'offrir le Doyen, et du coup prendre sa revanche après sa défaite la saison dernière au stade du 20-Août 1955.

Le leader surprise du Championnat, le MOB (17 pts), effectuera un déplacement périlleux pour croiser le fer avec son dauphin, l'USM Harrach (15 pts), dans un rendez-vous à grand enjeu. Si le MOB tentera de préserver son invincibilité et du coup son fauteuil de leader, les Harrachis viseront la victoire pour prendre les commandes.

Le CS Constantine (3^e, 14 pts), en perte de vitesse après trois matches



Le derby algérois devrait être disputé

sans victoire, n'aura plus droit à l'erreur en recevant la JS Saoura (9^e, 11 pts), d'autant que l'avenir de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, est plus qu'incertain.

Les joueurs de Béchar, quant à eux, seront appelés à bien négocier ce déplacement, et éviter un deuxième faux pas. L'autre révélation du Championnat, l'ASM Oran (4^e, 13 pts), sera en appel à Larbaâ pour défier le RCA (12^e, 10 pts), avec l'objectif de se racheter suite à sa défaite à domicile face à l'USMH (3-1). Les Asémistes, qui voyagent bien (ndlr, 6 points), auront une belle carte à jouer face à «Ezzerga», irrégulière sur son terrain.

Les bel-abbessiens, qui restent

sur un succès at home lors du derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0), tenteront de frapper un grand coup à Alger, et imiter ainsi le MCO, l'USM Harrach, et le NA Hussein Dey, qui avaient réussi à prendre des points au stade Omar-Hamadi.

Le stade Ahmed-Zabana sera le théâtre d'un derby entre le MCO (5^e, 13 pts) et l'ASO Chlef (11^e, 10 pts), dans une rencontre a priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Enfin, le NAHD (15^e, 9 pts), sur une courbe ascendante après trois matches sans défaite, sera en danger à El Eulma (10^e, 11 pts), où le MCEE l'attend de pied ferme pour se racheter après sa défaite à la maison face à l'USMA (2-1).

A. M.

Ligue des champions d'Afrique

Les dépenses de l'ESS prises en charge par le MJS

LES Sétif a reçu des assurances de la part du ministère des Sports pour le remboursement de toutes ses dépenses lors de son parcours en Ligue des champions d'Afrique après avoir remporté le trophée samedi dernier, a appris l'APS jeudi auprès de la direction du club de L1 de football. L'Entente a déboursé une somme avoisinant les 80 millions de dinars représentant les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe tout au long de son aventure africaine, a ajouté la même source. Le ministère des Sports

s'était engagé auparavant à rembourser toutes les dépenses des clubs algériens dans les compétitions internationales, mais seulement dans le cas où ils se qualifiaient en finale.

L'ESS est le premier club algérien à avoir remporté la Ligue des champions (nouvelle version) malgré le nul (1-1) concédé face à Vita Club (RD Congo) samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Elle a profité du nul (2-2) enregistré une semaine avant à Kinshasa. Le MC Alger, en 1976, la JS Kabylie en 1981

et 1990, et l'ESS en 1988 avaient remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions (ancienne version). Grâce à son trophée, l'ESS s'adjugera une prime de presque 1,5 million de dollars de la Confédération africaine de football (CAF) et se qualifie au Mondial des clubs (10-20 décembre 2014 au Maroc). En 2009, le club des Hauts-Plateaux avait été totalement remboursé par les pouvoirs publics, après avoir atteint la finale de la Coupe de la Confédération qu'il avait toutefois perdue face au Stade malien.

Ligue des champions (4^e journée)

Brahimi s'illustre, Slimani marque

L'international algérien, Yacine Brahimi, buteur et passeur décisif mercredi, a contribué grandement dans la qualification prématurée de son équipe portugaise le FC Porto aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe de football.

L'autre attaquant des Verts, Islam Slimani, a, quant à lui, inscrit son premier but dans la compétition lors de la victoire de son équipe le Sporting Portugal dans le cadre de la 4^e journée de la prestigieuse compétition européenne des clubs.

Brahimi, muet depuis son triplé lors de la première journée de la compétition, a porté à quatre son capital buts, après avoir marqué le deuxième sur des «Dragons» vainqueurs 2-0 sur le terrain de l'Atletico Bilbao (Espagne). Le maître à jouer des Verts a été également passeur décisif dans l'action du premier but, permettant ainsi à son équipe, solide leader sur groupe H,



d'assurer sa qualification au prochain tour avant deux journées de la fin de la phase des poules. Pour sa part, Slimani, et après avoir marqué un but contre son camp, s'est racheté en fin du match en scellant le sort de la partie au profit de son équipe qui l'a emporté à domicile face aux Allemands de Schalke 04 (4-2). Le buteur des Verts a inscrit le quatrième but dans les derniers instants du temps de jeu. Ce succès permet au club lisboète de se relancer dans la course à la qualification aux huitièmes. Sporting



remonte à la troisième place du groupe G accusant un seul point de retard sur le deuxième Schalke.

Le troisième algérien engagé dans cette épreuve, l'ex-international, Rafik Djebbour, a perdu avec son équipe Apoel Nicosie sur le terrain du Paris SG (1-0). L'ancien attaquant de l'Olympiakos (Grèce) a été aligné d'entrée, mais a dû céder sa place à la 62^e minute. Avec un seul point au compteur, son équipe ferme la marche du groupe F. Elle est d'ores et déjà éliminée de la course aux huitièmes.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre Le sionisme accuse des coups

Par Nazim Rochd

La Palestine a ressurgi, dans un coup de tonnerre, bien plus fort que sa reconnaissance par l'Etat suédois, celui déclenché par le ministre sioniste des Affaires étrangères. Le ministre a fait la promotion mondiale d'IKEA, le plus grand commerçant suédois du mobilier et de la décoration. Dans une tentative de tourner en dérision le décret de la Suède, portant reconnaissance d'un pays, qui n'a jamais cessé d'exister, malgré tous les dénis de la communauté internationale, le ministre en a eu pour son arrogance et a ouvert le champ à un éclatant décryptage du crime sioniste. La dérision a fait référence aux meubles IKEA, qui seraient, selon lui, d'un montage plus simple que les relations au Moyen-Orient. La réponse de Margot Wallström, la ministre suédoise, l'homologue du sioniste, a été savoureuse : «Je lui enverrais volontiers un kit Ikea. Il verrait que [pour le monter] il faut avant tout un partenaire. Mais aussi de la coopération et un bon manuel. Or je pense que nous disposons de la plupart de ces éléments». Il n'en fallait pas plus, pour qu'un blogueur libanais, Karl Sharro, s'empare de l'occasion offerte, pour confectionner et mettre en ligne, sur Twitter, un manuel, inspiré du style Ikea, où les boulons, les écrous, les vis, les clés et tournevis, sont remplacés par des tanks, des drones et une pelleuse. Tout l'arsenal destiné à détruire la maison palestinienne. Même la presse atlantiste ou crypto sioniste a repris le blogueur. Redoutable de perspicacité, son dessin fait le tour de la planète. Il faut croire qu'en la matière certains titres ont trouvé là une «fenêtre de tir», dans la

chape qui muselle toute critique de l'entité sioniste. Le terrorisme intellectuel, les accusations d'antisémitisme, battent de l'aile. Le troisième massacre de Ghaza a fini par fragiliser les systèmes de défense de la barbarie. Bien qu'il faille encore assister à des pratiques qui prêtent à l'indignité. Le mercredi 5 novembre, le site nouvelobs.com publie une dépêche de l'AFP sur un rapport d'Amnesty international, qui accuse Israël «d'un mépris choquant pour les vies civiles à Ghaza lors des 50 jours de guerre qui ont ravagé le territoire palestinien en juillet et août». En première instance, le site reprend le titre donné par l'AFP : «Amnesty accuse Israël de mépris pour les vies des civils». C'est ce qu'ont pu lire les premiers lecteurs. Ceux qui visiteront la page, seulement quelques heures plus tard, en trouveront un autre, pour le même texte : «Ghaza : Israël accuse Amnesty d'être un outil de propagande du Hamas». Les sionistes deviennent les accusateurs et Amnesty est mise sur le banc des accusés. La nuance est de taille. Le rapport accusateur perd le devant de la scène. Le tour de passe-passe n'a pas échappé à la vigilance d'Acrimed, un observatoire des médias, qui juge que «ce genre de bidouillage est pour le moins... malvenu». Une autre affaire va agiter les médias. L'entreprise française, Tefal, sur son site, a remplacé «Israël» par «Palestine». Toujours est-il que la panique s'est emparée des sionistes, qui voient leur hégémonie étouffante s'effriter au fur et à mesure que les yeux s'ouvrent sur leurs exactions et que leurs alliés trouvent, de moins en moins, de difficultés à les couvrir. N. R.

LA POLITIQUE DE L'EMPLOI DU GOUVERNEMENT



Loumis

Djalou@hotmail.com

Les travaux d'évitement de la ville reprennent

La force publique intervient à Kherrata

■ Le projet dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 90% a bel et bien repris, au grand bonheur des citoyens qui n'ont pas hésité à exprimer leur joie et apporter leur soutien aux forces de l'ordre et aux autorités qui ont entrepris cette action «salutaire».

Par Hocine Cherfa

Les travaux de l'évitement de la ville de Kherrata ont repris jeudi dernier suite à l'intervention de la force publique. Cette dernière a délogé des membres de la famille Bakhouche qui s'opposent au projet depuis de longs mois, réclamant une indemnisation au niveau de l'assiette foncière des ex-Galeries algériennes. «Un terrain versé à la réserve foncière communal», faut-il noter, après l'indemnisation des repreneurs de l'ex-Souk El-Fellah. Il y a lieu de rappeler que toutes les tentatives et les réunions de travail des autorités avec les membres de cette famille, notamment celles tenues avec le PA/PC, le wali et le ministre en personne, à l'effet de trouver une issue à ce blocage, n'ont pas abouti. Les protestataires ont été intransigeants, ne voulant rien entendre, alors que l'expert géomètre engagé pour délimiter le terrain a conclu que «le terrain appartient à la commu-

ne», nous a déclaré Abdelmalek Kasdi, président de l'APC de Kherrata avec qui nous nous sommes entretenus. Ainsi, l'entreprise à laquelle a été confié le projet a poursuivi ses activités en présence de CRS. Quatre membres de la famille Bakhouche ont été arrêtés et placés en garde à vue et ce projet, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 90% a bel et bien repris, au grand bonheur des citoyens qui n'ont pas hésité à exprimer leur joie et

apporter leur soutien aux forces de l'ordre et aux autorités qui ont entrepris cette action «salutaire». Il y a lieu de rappeler que l'évitement de la ville de Kherrata va coûter, au total, plus de 150 milliards à la trésorerie de l'Etat. Une bonne partie avait été inaugurée la veille du mois de ramadhan ce qui a soulagé les usagers de cette route à grande circulation qui n'ont plus à emprunter le centre-ville de Kherrata.

H. C.

Affaires religieuses

Un projet relatif au fonds de la zakat soumis au gouvernement

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé que son département avait soumis pour examen au gouvernement un projet relatif au fonds de la zakat, qui permettra d'asseoir un cadre légal de ce fonds. Le ministère a soumis au gouvernement un projet relatif à la promotion du fonds de la zakat en institution à part entière, conformément à l'article 47 de la loi sur les associations, a indiqué le ministre. Les services du ministère reçoivent des notes provenant de différents ministères à ce sujet, a précisé M. Aissa, soulignant l'importance du décret ministériel sur l'organisation des associations religieuses portant également création d'une institution de la zakat et d'une autre pour les wakfs et les actions caritatives en général. Le fonds de la zakat jouira d'une base juridique qui permettra aux donateurs de la zakat de bénéficier d'exonérations fiscales, conformément à la loi de finances, ainsi qu'aux institutions assurant

des services d'utilité publique, a-t-il ajouté. Le fonds de la zakat ne sera pas détaché de la mosquée, a-t-il soutenu, soulignant que la mosquée «joue un rôle religieux et social qui est complémentaire à celui d'autres institutions de l'Etat». La mosquée se charge d'orienter et de convaincre les donateurs de la zakat algériens de la verser à cette institution, a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre a rappelé qu'une réflexion était en cours pour la création prochaine de Dar El Iftaa, sous forme d'académie, composée d'imams muftis, de secrétaires de conseils scientifiques et d'universitaires pluridisciplinaires. Concernant la création d'une banque de la zakat, M. Aissa a précisé qu'elle nécessitait des fonds importants, soit plus de 132 milliards de centimes, que le ministère avait réussi à collecter au cours de cette année. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'octroi de crédits bonifiés a permis la création de plus de 8000 projets de micro-entreprises. Hani Y.

Les auteurs placés sous mandat de dépôt

Des produits cosmétiques contrefaits proposés à des prix dérisoires

Les éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont réussi à démanteler un réseau de trafiquants de produits cosmétiques. 420 bouteilles de shampoings contrefaits ainsi que d'autres produits cosmétiques de différentes marques ont été saisis, indique un communiqué de la direction de sûreté de wilaya.

Cette opération a été déclenchée après que les éléments de ladite brigade, dans un contrôle de routine au marché hebdomadaire de Boumerdès, ont été attirés par un commerçant ambulancier qui proposait du shampoing et des produits cosmétiques d'une marque réputée à des prix extrêmement réduits par rapport au prix réel. Les policiers ont aussitôt procédé à la saisie des produits pour effectuer des analyses dans un laboratoire spécia-

lisé. Les résultats ont confirmé la contrefaçon et par conséquent leur non conformité et portant même atteinte à la santé de son utilisateur.

Selon le communiqué de la direction de la sûreté de wilaya, les produits cosmétiques contrefaits sont fabriqués clandestinement dans des ateliers situés dans les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Arréridj pour être écoulés sur les marchés du centre du pays pour ne citer que Boumerdès et El Harrach, contre des prix à la portée de toutes les bourses.

Déférés au parquet, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Boumerdès et incarcérés au centre de rééducation de Tidjelabine. A.K.